



Attestation de respect des conditions et modalités de la garantie Visale

Engagements de l'organisme d'intermédiation locative pour le compte du propriétaire

Cette attestation est conçue et valable uniquement dans le cadre de la période transitoire. Elle doit être transmise dûment remplie et signée par l'organisme d'intermédiation locative lors de sa demande d'agrément à l'APAGL.

Nom de l'organisme d'intermédiation locative :

Nom organisme :

Mentions Légales :

N° Siret :

Adresse complète :

Code postal :

Commune :

Dûment habilité par le propriétaire à solliciter la caution Visale, dans le cadre de la gestion des logements qui lui sont confiés.

L'organisme s'engage à :

- ⇒ Avoir pris connaissance de la Convention de mise en œuvre Visale entre l'Etat et l'UESL le 24/12/2015.
- ⇒ A respecter ses obligations de bailleur relatives aux clauses du contrat de cautionnement :
 - Les conditions d'éligibilité
 - Les logements concernés et les clauses d'exclusion
 - Les conditions relatives au contrat, sa durée et sa prise d'effet
 - Les modalités financières
 - Les clauses de fin de contrat
- ⇒ A respecter l'Article 8.1 du contrat de cautionnement spécifiant les engagements du bailleur.

Par ailleurs, l'organisme reconnaît avoir compris ses obligations de représentant du bailleur concernant la mise en jeu du dispositif Visale figurant au contrat de cautionnement.

La vérification de l'éligibilité du logement et du bail par Action Logement ne s'effectuera qu'en cas d'impayé donnant lieu à mise en jeu de la caution avec production des pièces justificatives de l'organisme.

A défaut de respect des conditions du contrat de cautionnement, celui-ci sera nul ou pourra faire l'objet d'une déchéance de garantie.

Dans le cadre des demandes de cautionnement réalisées pendant la période transitoire, l'organisme s'engage à respecter l'ensemble des conditions et modalités de la garantie figurant dans le contrat de cautionnement.

Fait à, en date du/..../.....

Signature de l'organisme précédée de la mention « lu et approuvé »